La Gazette en Yvelines

N°135
Mercredi 27 juin 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Depuis une décennie, les élus de Tessancourt-sur-Aubette veulent permettre aux habitants de profiter de la rivière... mais leur projet est encore et toujours bloqué.



Environnement Quand l'Etat désespère un village

Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Les croisiéristes ne passent pas par les centres-villes

Actualités p.6

YVELINES



Au 1er juillet : « Dans le doute, roulez à 80 kilomètres/heure »



Actualités p.7

VALLEE DE SEINE

L'école pédagogique ouvrira à Mantes-la-Jolie



Actualités p.8

FONTENAY-MAUVOISIN

Le papier a encore de l'avenir



Sports p.12

CYCLISME

Mantes accueille les championnats de France

P. 4 VILLENNES-SUR-SEINE Les hauts-parleurs leur cassent les oreilles

P. 6 CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un radar en double-sens sur la RN 184

P. 7 ISSOU Le loto permettra-t-il de restaurer le château ?

P. 8 ROSNY-SUR-SEINE Pas de nouveau toit à la rentrée au collège

P. 9 MANTES-LA-JOLIE La tour d'Estrées reste sans ses ascenseurs

P. 10 EPONE Six mois de prison pour le cambrioleur

P. 14 VERNEUIL-SUR-SEINE L'espace Maurice Béjart fête ses 20 ans

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE Environnement : quand l'Etat désespère un village

Depuis une décennie, la mairie de Tessancourt-sur-Aubette veut réaménager sa rivière, devenue friche marécageuse dans le parc communal, au coeur du village. Mais le dossier est continuellement rejeté par les organismes d'Etat, qui l'ont encore récemment écarté par un refus définitif.



LA GAZETTE EN YVELINES

Un tiers de parc municipal est occupé par l'Aubette, qui se sépare en un bras et deux bassins reliés par plusieurs biefs contrôlés par des vannes. Elle fait la joie des habitants du village, mais progressivement, ses ouvrages en béton, berges et ponts, se dégradent.

« *Si ça continue, on va nous appeler Tessancourt-sans-Aubette.* » Il préfère en rigoler, mais le coeur n'y est pas vraiment pour Denis Rouard (SE), adjoint aux travaux de Tessancourt-sur-Aubette. Dans ce village de 1 000 habitants, le projet de la municipalité, qui transcende les équipes municipales, fait désormais l'objet des railleries des administrés, tant ils en ont entendu parler sans rien voir venir, depuis maintenant une bonne décennie.

Ce projet, c'est la remise en bonne condition écologique, mais aussi de sécurité, de la rivière Aubette de Meulan. Elle traverse le village de part en part, et pourrait constituer le point d'orgue du parc municipal, soigneusement aménagé depuis que la commune en est propriétaire. Mais pour l'instant, elle représente seulement une verrue interdite au public car dangereuse, et un formidable incubateur à moustiques au coeur de la commune, pour le plus grand désagrément des riverains.

Mais pourquoi la « *restauration de la continuité écologique* » de l'Aubette de Meulan, comme est nommé le chantier estimé à 250 000 euros environ, est-elle tant retardée ? A entendre les élus municipaux, comme l'élu et le technicien de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise chargés du dossier, l'Etat serait responsable. Par ses délais d'instruction d'abord, puis par son examen attentif, voire pointilleux, d'un projet déjà remanié maintes fois à sa demande.

« On n'ose plus donner de date »

« *J'avais monté ce dossier avec la communauté de communes il n'y a pas loin de dix ans,* se souvient fin mai Maurice Reubrecht (SE), le deuxième adjoint de Tessancourt-sur-Aubette. *Depuis 2008, on traîne ce boulet, cette verrue qui tâche un peu le travail de l'équipe communale.* » A l'époque, tout semblait bien parti pour une réalisation relativement rapide, permettant de terminer l'aménagement du parc communal.

En 1979, la mairie avait en effet accepté le don de ses 1,25 ha par une vieille famille taxicurtienne. Seule condition : « *faire un espace agréable de jeu pour les gens du village* », rappelle la maire Paulette Favrou (SE). Au fil des années, la municipalité crée des tennis, des espaces de détente, et des terrains de jeux pour les enfants dans ce parc situé au pied de l'école et à proximité de la mairie.

Un tiers de parc municipal est occupé par l'Aubette, qui se sépare en un bras et deux bassins reliés par plusieurs biefs contrôlés par des vannes. Elle fait la joie des habitants du village, mais progressivement, ses ouvrages en béton, berges et ponts, se dégradent. La détérioration est aujourd'hui telle que l'espace a été interdit au public, même si enfants et adolescents bravent parfois l'interdiction au risque de finir dans la rivière.

« Nous restons impuissants »

En 2008, la communauté de communes dont dépend Tessancourt-sur-Aubette appuie le projet municipal d'un aménagement écologique et de loisirs de cet espace traversé par la rivière. Des études sont menées, le projet suit son cours jusqu'à une réunion publique de mars 2014, où les habitants découvrent ses objectifs principaux : « *Réalisation de divers aménagements et plantations afin d'améliorer l'écologie, le paysage du site, et l'appropriation du site par ses usagers* ».

Lors de la campagne électorale de 2014, la profession de foi de la future maire « *faisait état du réaménagement du parc de l'Aubette et tout particulièrement de la remise au jour de l'Aubette de Meulan* », rappelle-t-elle non sans amertume. « *Ca nous désavoue vis-à-vis de nos administrés, à chaque journal qu'on fait paraître, on parle de ça ! Maintenant, on n'ose plus donner de date,* remarque l'adjoint Maurice Reubrecht. *Nous restons impuissants face aux différentes administrations en charge de ce dossier.* »

Depuis son dépôt initial en 2014, le projet a connu de nombreuses avanies, et en premier lieu celles des agences de l'Etat mêlées au dossier. Parmi elles, l'Agence de l'eau dont les demandes ont retardé longtemps le dossier, et l'Agence française de biodiversité (AFB, ex-Onema, Ndlr) qui a opposé un dernier avis négatif et définitif en décembre 2017, selon les témoignages récoltés. « *On a répondu à toutes les demandes, on a tout refait comme demandé... et là, c'est fini* », déplore Paulette Favrou.

Les élus taxicurtiens s'interrogent également sur les lenteurs causées par la fusion de six intercommunalités, dont la leur, pour voir naître en 2016 la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), qui rassemble 73 communes. Pourtant, chez GPSEO, tant côté élu que côté technicien, la lassitude pointe aussi face à un Etat qui semble manifestement considérer le dossier comme peu prioritaire, malgré son importance pour le village.

« *Ca fait des années que ça dure, et à chaque fois on leur demande de parfaire leur dossier, on est un peu abasourdi,* s'indigne ainsi Eric Roulot, vice-président de GPSEO à l'environnement et maire PCF de Limay. *On part d'une mare cimentée, bétonnée, avec l'objectif de refaire les berges. Je ne comprends pas, ça va vraiment dans le sens des recommandations. Ca paraît comme l'oukase qui tombe d'en haut, alors que les élus et la communauté urbaine envisageaient d'améliorer significativement la biodiversité.* »

Lorsque la communauté urbaine reprend le sujet de la précédente intercommunalité, début 2016, il est au point mort, après plusieurs demandes de pièces et études complémentaires par les services de l'Etat. GPSEO remanie le chantier envisagé pour mieux se conformer à la réglementation, et dépose en juin de la même année « *un nouveau dossier d'étude d'impact valant loi sur l'eau* », rappelle Florent Clavier, directeur du développement durable et de l'agriculture.

Il est à nouveau déclaré incomplet par la Direction départementale des territoires (DDT), mais en février 2017 seulement, apparemment à cause du départ en retraite du fonctionnaire gérant le dossier. « *Nous avons mené deux nouvelles études, et à chaque fois, il a manqué des choses* », poursuit le fonctionnaire de GPSEO. L'Agence française de biodiversité est intégrée à l'instruction du dossier, qui se complexifie d'autant, décidant la communauté urbaine à demander rendez-vous.

Les services de l'Etat, DDT et AFB, rencontrent donc les techniciens territoriaux et les élus à deux reprises en 2017. Ces réunions sont tenues sur place, à Tessancourt-sur-Aubette, « *justement pour nous assurer qu'on se rende tous bien compte du sujet* », car les contrôleurs de l'Etat « *instruisent beaucoup de leur bureau sans forcément se rendre bien compte de la réalité du terrain* ». Un accord est trouvé, une étude complémentaire sur les problématiques de milieux humides est lancée.



LA GAZETTE EN YVELINES

La profession de foi de Paulette Favrou « faisait état du réaménagement du parc de l'Aubette et tout particulièrement de la remise au jour de l'Aubette de Meulan », rappelle-t-elle non sans amertume.

En février 2018, le dossier de demande d'autorisation de loi sur l'eau est définitivement rejeté par la DDT, notamment suite à l'avis de refus définitif de l'AFB en décembre. Au-delà de quelques éléments techniques facilement modifiables, la décision de rejet porte notamment sur le périmètre de l'étude d'impact de zone humide. « *Ils ont estimé qu'on avait été dans un périmètre trop restreint,* rapporte le directeur du développement durable de GPSEO. *Ils voulaient [...] un secteur beaucoup plus vaste qui impliquait, par exemple, de faire des prélèvements sur les terrains de tennis.* »

Pourtant, lors des réunions sur place, « *on avait identifié des secteurs* » ensemble : « *Mais au final, ils ont estimé qu'il fallait aller un peu au-delà.* » Deux autres sujets ont principalement motivé le refus de la DDT selon lui, tous deux à propos de l'écoulement des eaux. Ses fonctionnaires s'inquiètent d'une conduite qui aurait « *pu avoir comme conséquence d'assécher la zone humide alors qu'on apportait les justifications techniques* » du contraire, estime Florent Clavier.

Surtout, l'Etat demande désormais « *une étude assez globale* » de l'Aubette, de sa source à la Seine, pour « *avoir une visions hydraulique de tout le cours d'eau* », là encore malgré les justifications techniques de GPSEO. « *Les services de l'Etat sont très frileux avec les problématiques d'inondation, analyse le directeur. Dès qu'on touche à un cours d'eau, ils veulent une étude d'écoulement de la source à la confluence, [...] et un suivi sur plusieurs années.* »

« On est un peu abasourdi »

Selon son analyse, l'Etat, dans l'optique de l'enquête publique obligatoire qui entourera le dossier dans un second temps, et pour éviter toute fragilité juridique, n'a pas souhaité persister dans l'étude d'un dossier dont le dépôt remonte à 2014. *La Gazette* a sollicité pour un commentaire l'Agence française de biodiversité (AFB) depuis bientôt un mois, sans obtenir la moindre réponse.

« *L'idée n'est pas de jeter la pierre aux services de l'Etat, mais il y a un décalage entre eux et l'instruction assez administrative, technocratique, et nous aux côtés de nos élus, qui nous rendons compte que c'est un petit village, que tout le monde passe devant,* décrit du sentiment généralisé de dépit Florent Clavier. *Et il y a des problèmes de sécurité qui engagent la responsabilité de Mme Favrou.* »

Comme les élus de Tessancourt-sur-Aubette, il se dit « *frustré et exaspéré* » par ce dossier interminable : « *On a l'impression qu'on est dans la course à l'échalote, qu"il faut laver plus blanc que blanc à chaque fois.* » GPSEO va tout relancer, et déposer un nouveau dossier d'autorisation de loi sur l'eau à la rentrée. « *Il faut qu'on puisse absolument amorcer quelque chose avant la fin de la mandature* », en 2020, espère le technicien... mais cela dépendra avant tout des délais d'instruction des services de l'Etat, puis de leurs demandes supplémentaires ou d'un énième refus.

AUCHAN MANTES BUCHELAY

NOUVEAU CONCEPT DANS VOTRE MAGASIN A PARTIR DU 29 JUIN



**A la fraîcherie, on choisit avec soin les meilleurs fruits et légumes.
Des produits avec du goût, mûrs à point et de qualité premium.
On les découpe avec soin, on les mélange, on les assaisonne
pour en faire des produits très frais, très bons et sans conservateurs.**

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8h30 à 21h30
LE DIMANCHE DE 9 h00 à 12h30

Auchan
et la vie change

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

VALLEE DE SEINE Les croisiéristes ne passent pas par les centres-villes

L'opération « Do you speak tourist » avait pour but de sensibiliser les commerçants à l'accueil de touristes étrangers. Ceux-ci aimeraient surtout que les touristes viennent à eux.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ils sont vieux, ils n'achètent pas », commente Martine Heriday, installée depuis 38 ans. Si elle a acheté un lexique franco-anglais pour converser, elle regrette une « action tardive ».

Pour sa sixième édition, mais la première en vallée de Seine, l'opération « *Do you speak tourist* » a fait escale au Pecq, à Conflans-Sainte-Honorine, Poissy et Mantes-la-Jolie, escales fluviales obligées des croisiéristes voguant sur la Seine. Portée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles et le Comité régional du tourisme, elle vise à sensibiliser les commerçants à l'accueil de touristes étrangers, mais aussi à connaître leurs attentes.

Un guide leur a été remis, répertoriant les attentes des touristes en fonction de leur nationalité. Mais plus que progresser en langues étrangères, les commerçants mantais comme conflanais aimeraient surtout que les touristes viennent jusqu'au centre-ville. A Conflans-Sainte-Honorine, ce sont ainsi « *plus de 250 escales, soit 34 000 personnes* » qui sont recensées par an, pointe Martine Boutaric, conseillère municipale déléguée au commerce.

Mais à en croire les commerçants conflanais, difficile de leur faire parcourir les quelques centaines de mètres qui les séparent du centre-ville. « *Il n'y a pas forcément de communication sur l'arrivée des bateaux, on les voit passer par groupe et on se dit tiens, ils sont arrivés, peu livrés à eux-mêmes* » et prend exemple sur la ville de Vernon (Eure), à une vingtaine de kilomètres en aval du fleuve : « *Ils sont guidés, on les amène dans le centre-ville, on leur fait visiter.* »

relève Isabelle Osmont, présidente de l'association de commerçants conflanaise et gérante d'une pâtisserie-chocolaterie. *Quand on a le temps, j'essaie d'envoyer quelqu'un pour distribuer des flyers.* »

« Ils sont un peu radins »

La commerçante aimerait créer une dynamique avec plusieurs d'entre eux « *pour par exemple créer des spécialités gastronomiques en lien avec Conflans* ». A la fromagerie, quelques mètres plus loin, certains touristes passent le pas de la porte. « *Ils n'ont qu'un seul but, venir déguster,* explique-t-on. *Ils sont un peu radins, ils viennent manger, prennent des selfies devant les étagères et repartent.* »

Chez Heriday, boutique de prêt-à-porter, des touristes, on en voit pas beaucoup. « *Ils sont vieux, ils n'achètent pas* », commente Martine Heriday, installée depuis 38 ans. Si elle a acheté un lexique franco-anglais pour pouvoir converser, elle regrette toutefois une « *action tardive* », de la part de la CCI.

A Mantes-la-Jolie, le constat est partagé. « *Les bateaux amènent des Anglais, des Allemands, des Américains, mais ce n'est même pas 3 % de mon chiffre d'affaires* », insiste ce commerçant du centre-ville. Il trouve que les touristes sont « *un peu radins* ».

Pour Laurent Brosse (DVD), maire conflanais et vice-président chargé du tourisme à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), cette action permet « *d'établir un diagnostic et de nous faire réfléchir à des solutions* ». Pour les élus des villes concernées, « *l'enjeu c'est de monter sur le bateau* », explique-t-il sans fard des difficultés de communication avec les compagnies de croisière. Il rappelle qu'avec certains croisiéristes, « *le vendredi après-midi est laissé libre* », permettant l'établissement d'un partenariat « *pour visiter le musée de la Batellerie* ».

« *C'est le chien qui se mord la queue,* estime pour sa part Blandine Tholance, adjointe mantaise au tourisme. *Parfois j'ai un coiffeur qui vient me dire qu'un Américain est venu se faire couper les cheveux. Des touristes il y en a, mais ce ne sont pas des grands groupes.* » La transformation du quai des Cordeliers, inauguré en décembre dernier, « *a fait de Mantes-la-Jolie une véritable escale fluviale* », souligne-t-elle.

La mairie envisage de créer des circuits, comprenant notamment les visites de la collégiale et du musée de l'Hôtel-Dieu. « *Après, on a aussi des croisiéristes qui regrettent que les commerçants ne soient pas ouverts à l'heure du déjeuner* », fait-elle remarquer. Une réunion devrait être prochainement organisée avec l'association de commerçants « *pour les aider à trouver une stratégie* ».

Poissy : bientôt une halte pour les bateaux de 135 m ?

Armelle Nicoud, directrice de l'office du tourisme conflanais était un peu inquiète la semaine dernière, quand il s'agissait d'évoquer de nouveaux modèles de bateaux portés par certains compagnies, et atteignant 135 mètres de long. « *On n'aura pas la place de les accueillir,* explique-t-elle. *En mètres linéaires cela va être compliqué.* »

Une inquiétude que tempère toutefois le maire DVD Laurent Brosse : « *C'est vrai qu'à Conflans on accueille surtout des bateaux de 110 mètres, et que cela sera problématique pour ceux de 135 mètres. Mais a priori, on s'orienterait plus sur des bateaux de 120 - 125 mètres, on va voir quels aménagements on peut faire.* »

Si ces modèles venaient à se démocratiser, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) pourrait aménager une halte fluviale dédiée aux bateaux de cette taille à Poissy. « *On y réfléchit dans le cadre du schéma de croisière fluviale,* détaille l'édile, également vice-président de GPSEO en charge du tourisme. *Mais il faut voir quelles compagniesvont se lancer sur ce modèle.* »

VILLENNES-SUR-SEINE Les hauts-parleurs de la gare SNCF leur cassent les oreilles

Depuis trois ans, douze familles riveraines de la gare s'échinent à demander la baisse du volume et du nombre d'annonces de la SNCF, sans vraiment de succès jusqu'à présent.



LA GAZETTE EN YVELINES

Dans un courrier tout juste envoyé à la mairie, la direction du Transilien propose une rencontre à l'hôtel de ville avec les riverains « pour faire un point complet sur la situation ».

« *Comme par hasard, aujourd'hui il n'y a aucune annonce !* » Arlette Bourguet, qui habite à quelques mètres des quais de la gare SNCF de Villennes-sur-Seine, préfère manifestement en sourire, mais la colère est palpable. Samedi 16 juin, avec d'autres riverains et une bonne partie des élus du conseil municipal, elle a souhaité manifester son dépit sur les quais de cette gare, avec qui la cohabitation est devenue extrêmement difficile.

En cause : les annonces automatiques de la SNCF, jugées trop nombreuses et trop fortes sur les quais de cette gare située au coeur de la ville, à quelques mètres des habitations dont les habitants craquent. « *On demande que ce soit normalisé, et que quand il n'y a personne, ça s'arrête* », explique Arlette Bourguet des demandes des douze familles engagées dans des démarches administratives et judiciaires. Elle juge par ailleurs excessive la présence d'une cinquantaine de hauts-parleurs.

La liste de leurs appels au secours donne le vertige : dizaines de courriers envoyés à la mairie comme à la SNCF, au défenseur des droits, au préfet ou à la presse, rencontres de conciliations, plaintes en justice. « *Tout le monde se désintéresse de notre problème depuis trois ans,* souffle la mère de famille. *Dieu merci, maintenant, on a des maires adjoints qui nous aident, pour l'instant, on était dans une solitude extraordinaire.* »

Présent sur place, chargé des relations avec la SNCF, l'adjoint Jean-Pierre Laigneau a un échange plutôt vif avec cette riveraine portant le dossier à bout de bras. « *On a fait des actions, tout de même, je suis intervenu plusieurs fois auprès de la direction de la SNCF* », se défend-il, montrant ses échanges de courriels avec la SNCF pour prouver ses dires. L'entreprise ferroviaire lui assure avoir « *allégé* » le nombre d'annonces, et « *ajusté* » leur niveau sonore.

Ce n'est clairement pas l'impression des Villennois venus soutenir le collectif de riverains. « *J'entends clairement ce qui est dit à 250 m de la gare, je comprends que ceux qui soient tout près le vivent mal* », assure ainsi Olivier. « *En tant qu'usagers, ce son nous pollue aussi, quand vous prenez le train à 6 h 30 du matin et que les hauts-parleurs vous hurlent dessus…* », complète Laurence, une usagère villennoise.

« *Mille cinq cents personnes prennent le train chaque jour en gare de Villennes, nous avons des impératifs réglementaires et contractuels (avec Île-de-France mobilités, Ndlr) d'information des voyageurs, notamment à des fins de sécurité,* précise la direction de la ligne J du Transilien, jointe par *La Gazette*. *Les attentes en termes d'information des voyageurs sont prioritaires pour l'entreprise SNCF, et particulièrement pour Transilien.* »

Elle invoque également un nombre d'annonce « *multiplié par deux* » ces derniers mois à cause des intempéries et des grèves : « *Ces circonstances exceptionnelles devraient décroître ces prochains mois.* » Dans un courrier tout juste envoyé à la mairie de Villennes-sur-Seine, la direction du Transilien propose par ailleurs une rencontre à l'hôtel de ville avec les riverains « *pour faire un point complet sur la situation* ».

Précision

Dans la précédente édition, un article portant sur l'implantation à la prochaine rentrée d'un magasin Action à Achères indiquait une date d'ouverture au 20 septembre.

Celle-ci a bien été fixée en interne par l'enseigne discount à cette date, mais reste susceptible d'évoluer de quelques jours à quelques semaines selon les conclusions de la commission de sécurité qui examinera le magasin, précise la direction d'Action.

Erratum

Deux erreurs se sont glissées dans notre article intitulé « *Les habitants veulent freiner les chauffards* » à Septeuil paru dans notre précédent numéro.

Contrairement à ce qu'indiquait *La Gazette,* il n'existe pas un seul radar pédagogique dans la commune mais cinq. Il existe néanmoins un seul radar pédagogique mobile. Concernant la photo, elle a été prise rue de Houdan et non rue de Mantes. *La Gazette* présente ses excuses à ses lecteurs pour ces erreurs.

En bref

VALLEE DE SEINE GPSEO mise sur les entrepreneurs de demain

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise leur propose une seconde édition de son concours, et envoie un bus de la création d'entreprise donner des conseils aux Mureaux.

Les élus à la tête de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont toujours mis en avant, depuis sa création en 2016, leur volonté d'aider à la création et au développement de jeunes entreprises. Cette semaine, en partenariat avec l'association d'appui aux entrepreneurs BGE 78, un « *bus de la création d'entreprise* » sera stationné aux coeur de deux quartiers populaires des Mureaux, et GPSEO lance la seconde édition de son concours d'entrepreneurs. Pour participer à ce dernier, il faut habiter une des 73 communes de GPSEO, les conditions et l'inscription se font sur gpseo.fr.

Dans le « *bus de la création d'entreprise* », les futurs entrepreneurs peuvent rencontrer gratuitement un conseiller de BGE 78 pour « *faciliter* » leurs démarches administratives comme pour « *obtenir un accès direct et simplifié au conseil à la création d'entreprise* », indique l'association dans un communiqué. Son bus sera présent du lundi au mercredi de 12 h à 19 h au centre commercial du quartier des Musiciens. Jeudi et vendredi de 12 h à 19 h, puis samedi de 10 h à 15 h, il stationnera au centre commercial du quartier des Bougimonts.

En Image



HOUDAN Cartes Panini, des échanges fructueux

« D'habitude, on le fait par courrier, c'est moins humain », remarque Pascal, venu de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), tandis que son fils Robin s'affaire avec une quinzaine d'autres enfants autour des albums Panini de la Coupe du monde de football. Samedi dernier à la ferme Deschamps, au centre de Houdan, la mairie proposait une bourse d'échange autour des célèbres cartes à collectionner. *« Les images Panini, je me rappelle en avoir fait*, se souvient Christophe Veille (SE), adjoint à l'événementiel. *Ca permet aussi une rencontre entre des enfants qui ne sont pas forcément des mêmes écoles, des mêmes villages. »*

En bref

LES MUREAUX Un premier concours d'éloquence organisé

Ce mercredi 27 juin, l'association Initiatives aux Mureaux organise un concours d'éloquence à 19 h 30 au cinéma Frédéric Dard. « *Notre ambition est de promouvoir, par ce projet, l'art oratoire dans les Yvelines auprès des jeunes afin de créer des vocations dans les domaines de la prise de parole et de l'éloquence* », explique l'association dans un communiqué.

Ce concours, organisé pour la première fois aux Mureaux, est en partenariat avec la Haute école des avocats conseils de Versailles.

MANTES-LA-JOLIE Une journée de dépistage de la macula à l'hôpital

Pour la neuvième fois, le centre hospitalier François Quesnay organise une journée de dépistage de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (maladie liée à un vieillissement de la zone centrale de la rétine aussi appelée macula, Ndlr), ce mercredi 27 juin de 9 h à 17 h.

Ce dépistage est gratuit, sans rendez-vous et concerne « *les personnes âgées de 55 ans et plus* » précise l'hôpital dans un communiqué de presse. Les consultations auront lieu au service d'ophtalmologie.



YVELINES Au 1er juillet : « Dans le doute, roulez à 80 kilomètres/heure »

L'abaissement de la vitesse maximale autorisée de 90 km/h à 80 km/h concerne 586,5 km de routes dans les Yvelines. Dans un premier temps, les forces de l'ordre promettent « de la pédagogie ».

« *Je voulais vous apporter un panneau 80, mais c'est encore un peu rare* », indique vendredi dernier le directeur de cabinet du préfet des Yvelines, Thierry Laurent, en arrivant au point presse qu'il organise. A partir du 1er juillet, comme dans le reste du pays, la vitesse maximale autorisée sera abaissée de 90 km/h à 80 km/h dans les Yvelines, soit 586,5 km de routes bidirectionnelles à deux voies sans séparateur central. Le gouvernement compte sur cette expérimentation, lancée sur deux ans, pour faire baisser le nombre de morts.

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, les 105 panneaux yvelinois indiquant cette vitesse maximale seront remplacés (pour un coût de « *30 000 à 40 000 euros* », Ndlr). La nouvelle limite devrait également être intégrée aux logiciels de navigation GPS par des mises à jour. Deux radars automatisés sont également concernés dans le département, sur la RN191, à Allainville-aux-Bois et à Ablis. « *Dans le doute, roulez à 80 kilomètres/heure* », conseille Thierry Laurent aux automobilistes.



LA GAZETTE EN YVELINES

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, les 105 panneaux yvelinois indiquant cette vitesse maximale seront remplacés (pour un coût de « 30 000 à 40 000 euros », Ndlr).

Dans les Yvelines, le réseau secondaire a vu en 2016 se produire 125 accidents, pour 16 tués et 184 blessés, et en 2017 moins d'accidents, 105, qui ont fait 136 blessés et 18 morts (pour 49 tués au total sur l'ensemble du réseau routier des Yvelines, Ndlr). « *La vitesse, même quand elle n'est pas à l'origine de l'accident, en accroît mécaniquement les conséquences* », plaide le directeur de cabinet du préfet, entouré de responsables de la gendarmerie, de la police et de la Sécurité routière.

« La mesure sera acceptée par tous »

Sur les parties du réseau routier secondaire yvelinois touchées par cette mesure, deux des trois routes les plus dangereuses sont en vallée de Seine. Ces cinq dernières années, la RD922, de Meulan-en-Yvelines à Vaux-sur-Seine, a ainsi connu 18 accidents corporels dont deux tués et 13 blessés graves. Le décompte est de 17 accidents corporels, un tué, et dix blessés graves sur la RD113 d'Aubergenville à Orgeval.

« *Je suis sûr que la mesure sera acceptée par tous dans deux ans,* assure un Thierry Laurent plutôt confiant, qui évoque les précédentes mesures de sécurité routières telles que port de la ceinture ou radars automatiques. *Rendez-vous dans deux ans pour des bilans chiffrés.* » A l'instar de la mise en place des radars en grand nombre, « *l'objectif est de faire baisser la moyenne des vitesses* » sur le réseau routier « *de manière systémique* ».

« Faire baisser la moyenne des vitesses »

Côté forces de l'ordre, la gendarmerie est en première ligne, veillant sur un territoire comptant la majorité des voies concernées. « *Nous aurons une attitude pédagogique dans un premier temps* », rassure Edix Lebeau, commandant de l'escadron départemental de sécurité routière. « *Généralement, les contrôles faits par les gendarmes sont des excès de vitesse de 20, 30 km/h ou plus, on se concentre sur les grands excès de vitesse, les plus dangereux,* rappelle-t-il aussi. *Le but n'est pas de faire du matraquage.* »

Par ailleurs, cet abaissement de 10 km/h de la vitesse maximale autorisée sur les voies sans séparateur central ne concerne pas ceux dont la vitesse était déjà fixée à 80 km/h maximum. Les conducteurs novices, les poids lourds entre 3,5 et 12 tonnes continueront ainsi de rouler à la vitesse maximale de 80 km/h, et la vitesse ne sera pas abaissée à 70 km/h en cas de pluie sur les routes concernées par la nouvelle limite de vitesse.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Un radar en double-sens sur la RN 184

Il devrait être mis en service en septembre au niveau du pont de Confans-Sainte-Honorine. Le maire souhaite faire respecter la vitesse de 70 km/h.

Il espère faire ralentir les automobilistes empruntant la RN 184 et plus particulièrement ceux empruntant le pont de Conflans-Sainte-Honorine. Jeudi dernier, le maire DVD Laurent Brosse s'est satisfait de l'installation prochaine d'un radar en double sens sur cet axe. « *Ma première demande date de 2014,* explique l'édile. *Mais cela a été repoussé d'année en année.* »

Première demande en 2014

Jusqu'à finalement recevoir l'autorisation de la Direction des routes d'Île-de-France pour une mise en service en septembre prochain. « *Beaucoup de Conflanais se plaignaient de ne pas pouvoir s'insérer sur la RN 184 quand ils venaient du centre-ville* », poursuit Laurent Brosse. Il juge également que la bretelle d'insertion est « *trop courte* » et la vitesse des automobilistes est excessive.

Car sur cette portion, la vitesse est limitée à 70 km/h, justement pour permettre aux automobilistes venant du centre-ville de s'y mettre. Mais très souvent, cette vitesse n'est pas respectée. « *Mon but c'est vraiment de faire respecter la vitesse, que cela soit plus facile pour tout le monde* », souligne Laurent Brosse.

Indiscrets

Ce maire de vallée de Seine a écrit un nouveau livre, et sa préface sera signée de nul autre que du président Emmanuel Macron, dévoile l'édition du *JDD* publiée ce dimanche et que l'édile a partagé sur son compte Twitter. « *Un projet qui avance et que nous mûrissons avec mon ami Arnaud Bochuberg depuis deux ans* », indique ainsi le maire de Poissy Karl Olive (DVD). Intitulé *Rendre possible l'impossible*, publié en septembre, l'ouvrage sera une « *galerie de portraits de personnalités aux parcours insolites* », annonce le *JDD* qui évoque l'avocat Serge Klarsfeld, le comédien Guillaume Gallienne, ou l'homme d'affaires Claude Bébéar.

Les voyageurs des branches Cergy et Poissy du RER A sont plus à bout de nerfs que jamais, malgré la récente refonte des grilles horaires censée améliorer leurs conditions de trajet (en abaissant la fréquence des trains, Ndlr), révèle l'association d'usagers Plus de trains, à propos du dernier comité de ligne tenu avec la SNCF. « *Environ 60 % des questions ont porté sur Cergy-Poissy, 20 % sur Marne-la-Vallée, 10 % sur Saint-Germain, 10 % sur Boissy-Saint-Léger, zéro sur tronçon central*, rapporte l'association sur Twitter. *On voit bien où sont les problèmes non résolus par les nouveaux horaires.* »

La députée LREM des Yvelines n'a pas vraiment apprécié l'agit-prop des anti-avortements. L'association Alliance vita a récemment, devant la gare de Saint-Germain-en-Laye, allongé ses membres couverts d'un masque-code-barre, contre la Procréation médicalement assistée (PMA). « *Je demande à Alliance vita de ne pas imposer leur avis en l'exposant de façon aussi choquante à notre population et en particulier à nos jeunes*, s'indigne Natalia Pouzyreff sur Twitter. *Si ce sujet fait débat, il mérite avant tout écoute et respect.* »

Pour voir le Château de Médan, il suffit d'aller à Marseille ! Mais le visiteur y verra la peinture et non le bâtiment. Pour la première fois depuis fort longtemps, l'un des quelques tableaux du peintre portant sur Médan est en France, prêté de la collection écossaise Burrell au musée marseillais Cantini, dont il illustre d'ailleurs le catalogue de l'exposition. La toile partira ensuite au Japon, avant de revenir à Glasgow.

Le prochain conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), ce jeudi 28 juin à 16 h à Gargenville, s'annonce d'ors et déjà très agité. Contrairement à ce qui était promis depuis plusieurs mois par l'exécutif de GPSEO, ce dernier a finalement choisi de ne pas inscrire à l'ordre du jour une délibération approuvant les modifications du Plan local d'urbanisme de Brueil-en-Vexin. Imposées par l'Etat, elles permettent l'implantation d'une carrière calcaire rejetée par les maires locaux dont l'édile brueillois.

L'absence de vote d'un avis de la communauté urbaine entraîne automatiquement un avis favorable. « *Ils ont osé !* », s'indigne ainsi sur Facebook la présidente de la puissante association d'habitants et d'élus opposés à la création de cette carrière, qui invite aussitôt ses membres à manifester leur colère devant le conseil. « *Il faut que le sujet soit remis à l'ordre du jour et que chaque élu prenne ouvertement ses responsabilité* », exige l'association.



VALLEE DE SEINE Réussite à Achères, l'entreprise-école ouvrira à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux

Depuis 2016, l'entreprise-école pédagogique permet aux demandeurs d'emplois de se former dans une société fictive. Une autre va ouvrir à Mantes-la-Jolie à la rentrée, puis une autre aux Mureaux.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Après l'Entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) de fleurs à Achères, il devrait il y avoir une EEP de gardiennage au collège André Chénier à Mantes-la-Jolie et ce, dès le mois de septembre.

Un secrétariat, un service marketing, des ressources humaines… tout laisse à penser que les bureaux situés à quelques pas du collège Jean Lurçat, à Achères, sont une entreprise comme une autre, sauf qu'à la différence des autres entreprises, celle-ci est fictive. « *Nous vendons des fleurs pour de faux* », sourit Patricia Eyraud, conseillère au Greta des Yvelines, organisme dépendant de l'Éducation Nationale qui organise des formations pour adultes.

Elle est à l'origine de l'ouverture de cet établissement à Achères, appelé Entreprise d'entraînement pédagogique (EEP), en février 2016. Après deux années d'existence à Achères, et une progression des effectifs de 33 à 117 stagiaires, elle veut étendre le dispositif à Mantes-la-Jolie, au collège André Chénier, pour le mois de septembre, puis aux Mureaux dans un second temps. « *L'EEP est un outil innovant, qui a du sens pour les stagiaires* », insiste Patricia Eyraud.

« *On a trois secteurs fléchés : Mantes, Poissy (EEP d'Achères, Ndlr), Les Mureaux* », indique ainsi François Garay (DVG), vice-président chargé de la formation à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire des Mureaux. Il précise, concernant sa commune : « *Il faut savoir si on met cette entreprise-école sur le Campus [de formation], au Seinergy lab ou avec Invie, et voir comment ça peut s'insérer.* »

Car la direction de l'EEP d'Achères peut se féliciter d'obtenir de très bons résultats. « *Depuis deux ans, sur la vingtaine de formations prodiguées, on a 85 % de réussite à la certification* », avance Chrystel Zekri, la directrice du site. La plupart des stagiaires en formation au sein de l'EEP sont des demandeurs d'emploi : « *Ils constituent environ 90 % des effectifs* », détaille Patricia Eyraud.

Aider à retrouver l'emploi

« *Les stagiaires peuvent venir d'eux-mêmes, ou de partenaires comme Pôle emploi. Il y a aussi des salariés qui font valoir leur congé individuel de formation (CIF),* explique Chrystel Zerki. *Certains des candidats à l'EEP ont des projets aboutis, et d'autres non, donc il nous arrive d'en refuser.* » Après l'EEP de gestion et de commande de fleurs à Achères, une EEP de gardiennage doit ouvrir à Mantes-la-Jolie dès le mois de septembre.

« *Initialement, je voulais faire l'entreprise d'Achères à Mantes-la-Jolie, mais il n'y avait pas de place,* raconte Patricia Eyraud. *Cette fois-ci, c'est bon : on va s'installer dans sur un espace de 250 m² au sein du collège André Chenier.* ». Pourquoi choisir le gardiennage ? « *C'est un job sous tension,* explique-t-elle. *Il faut qu'on puisse aider les gens à arriver à l'emploi.* »

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Repas scolaires : les parents circonspects

La présentation des nouveautés pour les repas scolaires n'a pas forcément convaincu les parents présents.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour Jean-Baptiste Gauthier (photo), responsable du service enfance-scolarité, « il y a des menus moins populaires que d'autres, comme le poisson » pour expliquer cette faim.

Le 19 juin dernier, une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes pour présenter le nouveau cahier des charges d'Elior, prestataire chargé de la restauration scolaire. « *Nous avons remporté le marché passé par la mairie reconductible sur une durée de quatre ans,* précise Sandra Boulghobra, responsable du service client chez Elior. *Nous étions déjà présents depuis 2012.* »

Le prestataire cherche à valoriser les produits bio et le circuit-court. Mais les repas sont préparés à la cantine centrale de Liancourt (Oise), ce que déplorent les parents. « *Pourquoi n'avons nous pas conservé la cuisine centrale ?* », demande Cécile Ribet-Retel, vice-présidente de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public conflanaise. « *Elle devenait obsolète* », lui répond Josiane Simon, adjointe à la scolarité.

Le public s'est également inquiété du grammage des portions, passant de 500 à 420 grammes. « *On a des enfants qui disent avoir encore faim, s'inquiète Cécile Ribet-Retel. On attendra leur retour.* » Pour Jean-Baptiste Gauthier, responsable du service enfance-scolarité, « *il y a des menus moins populaires que d'autres, comme le poisson* » pour expliquer cette faim.

ISSOU Le loto du patrimoine permettra-t-il de restaurer le château ?

La mairie espère qu'en septembre, le jeu à gratter et le loto destinés à contribuer à la rénovation de 270 sites sélectionnés par l'Etat, dont le château, feront recette.

« *Il faut que le loto soit fructueux, communiquer qu'il faut absolument jouer.* » Depuis que la bonne nouvelle de la sélection du château d'Issou dans son « *loto du patrimoine* » par l'animateur Stéphane Bern, la maire Martine Chevalier (SE) ne cesse d'enjoindre de jouer à ceux qui croisent son chemin. « *Nous allons pouvoir sauver ce patrimoine qui fait partie de notre histoire et de notre identité* », se félicitait-elle ainsi il y a quelques jours, à l'occasion d'une cérémonie de pose de première pierre.



LA GAZETTE EN YVELINES

La semaine dernière, l'entreprise Taillard, de Jumeauville, a livré et monté sur la rotonde une charpente en chêne de sept tonnes, fabriquée à l'ancienne.

Un chantier de cinq millions d'euros

Depuis son rachat par la municipalité en 1984, une partie du parc fait le bonheur des habitants, mais le château a continué à se dégrader, jusqu'à être fermé au public pour raisons de sécurité à partir de 2001. Une étude portant sur une restauration complète, rendue en décembre, évalue le chantier à environ cinq millions d'euros (la précédente estimation, pour une sauvegarde d'urgence du bâtiment, chiffrait les travaux à deux millions d'euros, Ndlr).

La municipalité, si elle considérait une restauration du château hors de son seul budget, et prévoyait d'ailleurs de lancer une souscription publique cette année, avait cependant engagé une remise en état progressive de ses dépendances. La semaine dernière, l'entreprise Taillard, de Jumeauville, a livré et monté sur la rotonde une charpente en chêne de sept tonnes, fabriquée à l'ancienne. Dernier des chantiers, lancé il y a deux ans, il devrait être achevé mi-juillet.

« *A l'automne, nous lancerons les travaux d'urgence dans le château* », indique Patrick Perrault (SE), premier adjoint aux travaux. Combien le chantier de restauration percevra-t-il de ces opérations de jeu à gratter et de loto ? « *Aucune idée. Mais ça dépend aussi des joueurs de loto, et des généreux donateurs au niveau de la Fondation du patrimoine (une souscription publique sera ouverte pour chaque site retenu, Ndlr)* », rapporte Martine Chevalier.



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis son rachat par la municipalité en 1984, une partie du parc fait le bonheur des habitants, mais le château a continué à se dégrader, jusqu'à être fermé au public à partir de 2001.

En septembre, un jeu à gratter et un « super loto »

A partir du 3 septembre prochain, la Française des jeux lance un jeu à gratter, dont les recettes seront dédiées aux 270 sites retenus par la mission de l'animateur Stéphane Bern. Le 14 septembre, veille des Journées européennes du patrimoine, un *« super loto »* avec 13 millions d'euros de gains sera tenu. Cette opération devrait être renouvelée chaque année pendant trois ans.

Douze millions de tickets grand format seront mis en vente à 15 euros, dont 10 % environ reviendront à la rénovation des monuments sélectionnés. Dans les Yvelines, un autre site a été retenu et même classé *« prioritaire »* en Île-de-France : la villa Viardot de Bougival devrait donc voir sa sauvegarde entièrement financée par les recettes issues de ces opérations de mécénat.

FONTENAY-MAUVOISIN

Dans ce village, le papier a encore de l'avenir

Promesse de campagne du maire, les journaux communaux recréés depuis 2014 n'ont pas tenu dans la durée. Dominique Josseaume (SE) est plus optimiste avec ce nouveau « quatre pages ».

« *Il faut le lancer là, sinon, ce n'est pas la peine.* » Ce mercredi 20 juin, le maire sans étiquette de Fontenay-Mauvoisin, Dominique Josseaume, a un rendez-vous un peu particulier. Dans les locaux d'Imprimea, à Rosny-sur-Seine, il présente une ébauche de son futur bulletin municipal. Promesse de campagne en 2014, l'élu a tenté plusieurs fois de le relancer, et espère que cette fois-ci sera la bonne.

Demandes de ses administrés et besoin de diffuser l'information communale sont autant de raisons pour l'édile de persévérer. « *C'est quelque chose que j'avais promis, mais ça a toujours capoté* », explique le premier magistrat, ce mercredi 20 juin dans le bureau de son futur imprimeur. Ses précédentes tentatives se sont soldées par des numéros restés uniques, alors, cette fois-ci, il a contracté une aide extérieure en la personne d'un jeune journaliste.

Ce nouveau bulletin municipal se présentera dans un premier temps sous la forme d'un cahier de quatre pages et aura une parution trimestrielle. Il sera tiré à 200 exemplaires pour couvrir les « *environ* » 180 foyers de la commune. La première distribution de ce bulletin est prévue pour le jeudi 28 juin, et sera assurée par un employé municipal.

« Encore attachés » au papier

Si Dominique Josseaume a choisi un support papier, c'est parce que « *les gens y sont encore beaucoup attachés* », poursuit-il. Ses administrés lui auraient également demandé une meilleure diffusion de l'information. « *C'est un reproche qu'on me fait depuis que je suis élu, le manque de communication et d'information* », explique-t-il.

A la réalisation de ce journal, une équipe de trois personnes, dont Théo Duchaussoy, journaliste de formation, chargé de collecter l'information et de la mise en page. « *Ce n'est pas forcément évident, les adjoints n'ont pas forcément l'habitude, il faut faire respecter la deadline* », sourit le jeune homme. Pour sa part, Dominique Josseaume a inscrit au budget des frais d'impression de quelques centaines d'euros.

Il se montre confiant pour se nouveau lancement : « *Ce ne sera pas parfait, mais c'est mieux que rien. Et pourquoi pas passer à six pages dès la prochaine édition ?* » André Chouviat, l'un des deux associés d'Imprimea, lui précise : « *Six pages, ce ne sera pas possible. Il faut que cela soit obligatoirement un multiple de quatre.* »

L'imprimeur rosnéen a l'habitude de réaliser des journaux municipaux. Il réalise ainsi déjà ceux de Guerville et Septeuil, que le maire de Fontenay-Mauvoisin feuillette, pour s'inspirer. « *Il faudra penser à mettre des informations pratiques,* souligne Dominique Josseaume. *Et pourquoi pas, à la prochaine édition, laisser une page blanche pour permettre aux habitants de s'exprimer.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il faudra penser à mettre des informations pratiques, souligne Dominique Josseaume (SE). Et pourquoi pas à la prochaine édition, laisser une page blanche pour permettre aux habitants de s'exprimer. »

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une semaine en immersion chez les pompiers

Du 16 au 20 juillet, 12 jeunes Conflanais seront accueillis au centre de secours dans le cadre de l'école des pompiers. Cours de secourisme et escalade de la grande échelle sont au programme.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On reçoit régulièrement des enfants pour des visites de deux, trois heures, détaille le capitaine Alexandre Marçal, chef du centre de secours. Il y a toujours un peu de frustration des deux côtés. »

Du 16 au 20 juillet, un petit groupe de Conflanais, âgés de 9 à 12 ans seront pris en charge au centre de secours dans le cadre de la première édition de l'école des pompiers. L'idée a fait mouche chez Laurent Brosse (DVD), le maire conflanais. « *C'est le capitaine du centre de secours de Plaisir qui m'en a parlé,* explique-t-il. *Et je sais qu'à Conflans ils peuvent être en demande.* »

Des cours de secourisme, l'escalade de la grande échelle ou encore des manœuvres incendie ou de secours routier sont au programme. « *On reçoit régulièrement des enfants pour des visites de deux, trois heures,* détaille le capitaine Alexandre Marçal, chef du centre de secours. *Il y a toujours un peu de frustration des deux côtés, l'envie d'aller plus loin.* »

« Susciter des vocations »

L'objectif de cette école des pompiers est d'éduquer les jeunes aux premiers secours, mais aussi de faire découvrir le métier de sapeur-pompier. « *Pourquoi ne pas susciter des vocations en passant un bon moment* », sourit le chef de centre.

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes jusqu'au mercredi 11 juillet et se font auprès de l'accueil de centre de loisirs Paul Bert.

En bref

ROSNY-SUR-SEINE Pas de nouveau toit à la rentrée au collège

Le conseil départemental lance tous les autres chantiers prévus cet été, mais l'appel d'offres destiné à réparer le toit s'est avéré infructueux. Les travaux sont décalés à l'été 2019.

Les collégiens rosnéens de Sully devront attendre un an de plus avant que leur établissement ne voie son toit rénové. Chargé de la gestion des collèges, le conseil départemental des Yvelines, qui souhaitait réaliser le chantier cet été, a en effet fait chou blanc lors de son appel d'offres. La collectivité blâme un secteur du bâtiment en pleine forme, et donc moins enclin à répondre aux marchés publics.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Lundi 9 janvier 2017, une partie du faux plafond du hall central du collège de 600 élèves s'effondrait, causant un retrait des dalles le composant, ainsi que de son isolant.

Lundi 9 janvier 2017, une partie du faux plafond du hall central du collège de 600 élèves s'effondrait, causant un retrait des dalles le composant, ainsi que de son isolant. « *Ce genre de travaux dure deux mois, et ne peut être fait que l'été* », explique Cécile Dumoulin (LR), vice-présidente du conseil départemental chargée des collèges.

« Pas le seul marché infructueux »

Tous les autres chantiers prévus, soit onze opérations, ont trouvé des entreprises prestataires, mais pas le toit. « *Un des marchés a été infructueux, pour la couverture,* indique Cécile Dumoulin. *Une bâche sera installée pour limiter les fuites malheureusement présentes.* » De nouveau dynamique, le secteur du bâtiment se presse moins qu'avant pour candidater aux marchés publics : « *Ce n'est pas le seul marché infructueux qu'on a en ce moment...* »

En bref

LONGNES Soulagement après le maintien d'une classe de maternelle

Après avoir craint la fermeture d'une des trois classes de maternelle, les parents d'élèves ont appris vendredi 22 juin que celle-ci était finalement maintenue par le rectorat.

Ils étaient une vingtaine de parents d'élèves, réunis mercredi 20 juin, pour discuter des actions à mener afin de défendre le maintien d'une des trois classes que comporte l'école maternelle Royer. Finalement, la décision de maintenir les trois classes est tombée vendredi. En cas de fermeture, ce village de près de 1 500 habitants n'aurait eu que deux classes de 32 élèves pour les trois niveaux de maternelle.

Avec 64 élèves au lieu du seuil de 65 requis, une classe de maternelle était menacée. Comme de nombreux villages des alentours, Longnes souffre du manque d'effectifs par classe. « *Les autres communes autour de nous on aussi des problèmes d'élèves par classe, on ne peut pas trop en faire venir de chez elles* », déplorait Lionel Beaumer, le deuxième adjoint au maire.

« *Déjà que chez nous il n'y a plus de docteurs, s'il y a de moins en moins de classes...* » se lamentait une parent d'élève lors de la réunion. « *Il y a un risque de fermeture tous les ans. C'est toujours ric-rac mais l'année prochaine, il y a plusieurs logements qui vont être crées, alors, peut-être qu'on n'aura plus besoin de se battre* », espère Benoît Guitton, parent à l'initiative de cette réunion.

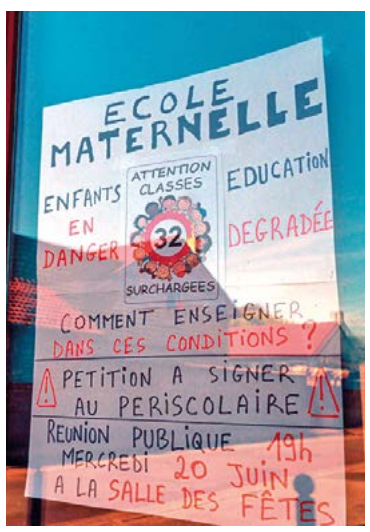

LA GAZETTE EN YVELINES

Avec 64 élèves au lieu du seuil de 65 requis pour l'école, une des trois classes de maternelle était menacée de fermeture.

MANTES-LA-JOLIE Plus d'ascenseurs à la tour d'Estrées : ras-le-bol à tous les étages

Depuis le 29 mai, les deux ascenseurs de cette tour de 17 étages sont en panne. Pour la centaine d'habitants de l'immeuble, sortir de chez eux est devenu un calvaire, qui pourrait durer.

Un immeuble de 17 étages, c'est un peu comme une petite société. Tout le monde se croise mais les réalités diffèrent. Pour un habitant du 8e rencontré le 6 juin, l'ascenseur des étages impairs est en panne depuis « *au moins 3-4 mois et celui des pairs est out depuis plusieurs semaines* » tandis que pour un autre du 17e, l'impair est en panne « *depuis au moins un mois environ* ».

Une autre habitante du 15e étage qui sert de gardienne officieuse de l'immeuble s'emporte. « *Comme quoi, les gens sont des menteurs. Je vais vous dire exactement, moi ! L'ascenseur impair a été endommagé par les pompiers le 5 mai et l'ascenseur pair, qui devait déjà être réparé depuis deux ans s'est mis en panne le 29 mai* ». Ces informations ont été confirmées par Foncia, le gestionnaire et syndic de l'immeuble, qui précise que la situation pourrait durer encore plusieurs semaines.

« 70 000 euros de réparations urgentes »

Cette tour de 106 appartements construite en 1974 n'a pas de gardien, seulement un numéro à contacter « *en cas de problème* », inscrit sur une porte au rez-de-chaussé. Il sonne chez une habitante du 15e étage, qui avance le chiffre de « *70 000 euros rien qu'en réparation urgente pour les deux ascenseurs* ».

« *Oui, on est dans cet ordre de grandeur là* » confirme à demi-mot le responsable du syndic Foncia. Il précise que le contrat de l'ascensoriste a pris fin le 30 mai... soit le lendemain de la panne du deuxième ascenseur. Le nouvel ascensoriste est déjà passé plusieurs fois, sans succès pour le moment, la faute à une pièce manquante.

« *C'est la première fois que les deux ascenseurs ne fonctionnent pas pendant autant de temps,* souffle Ghislaine, 28 ans qui habite avec sa mère dans l'immeuble depuis plus de 20 ans. *D'habitude, les deux sont en panne maximum un ou deux jours avant qu'un réparateur ne vienne*». Forcément, dans ces conditions, le plus dur est pour les personnes à la condition physique fragile. « *Ma mère n'est pas sortie de la maison depuis bientôt une semaine* », glisse-t-elle la gorge nouée.

« *Ce n'est pas normal,* s'énerve une habitante du 16e, les bras tendus par deux sacs lourds. *Avec les grèves de trains, on ne s'en sort plus ! Je dois encore me taper 16 étages en rentrant du boulot* », peste-t-elle. « *Franchement, c'est mieux de détruire la tour !* » lance un autre. « *On est au Bangladesh ici !* » s'égosille un habitant du 12e, qui brandit dans les airs sa carte d'invalidité.

Pour venir en aide aux habitants, « *un porteur* » de courses a été engagé et mis à leur disposition par Foncia la semaine dernière. Mohammed Farook, 65 ans, dit ne l'avoir vu « *qu'une seule fois, le premier jour à 17 h. Il vient entre 7 h 30 et 9 h le matin et le soir entre 17 h et 19 h. Je ne pense pas qu'il puisse monter 17 étages avec les courses de tout le monde...* »

« Autant détruire la tour »

Environ 50 % des habitants de l'immeuble sont des propriétaires, et, selon la gardienne officieuse du 15e étage, les travaux sur les ascenseurs risquent de prendre encore plusieurs semaines : « *Il y a énormément d'impayés ici, au moins 100 000 euros.* » Selon elle, le syndicat de copropriétaires « *n'a pas d'argent dans les caisses pour les travaux !* » Une version tempérée par Foncia, syndic et donc gestionnaire de l'immeuble pour le compte du syndicat de copropriétaires.

« *Beaucoup de copropriétés sont dans des situations de trésorerie tendues, ce n'est pas seulement sur notre territoire, mais on ne peut pas dire que cette copropriété est une copropriété en difficulté. On est sur une copropriété sous tension, avec des difficultés sur certains copropriétaires, mais qui sont bien épaulés par les instances qui peuvent les aider,* se défend le responsable de Foncia. *Nous, nous sommes le plus à l'écoute possible si quelqu'un a besoin d'un délai pour payer son appel de travaux, par exemple.* »

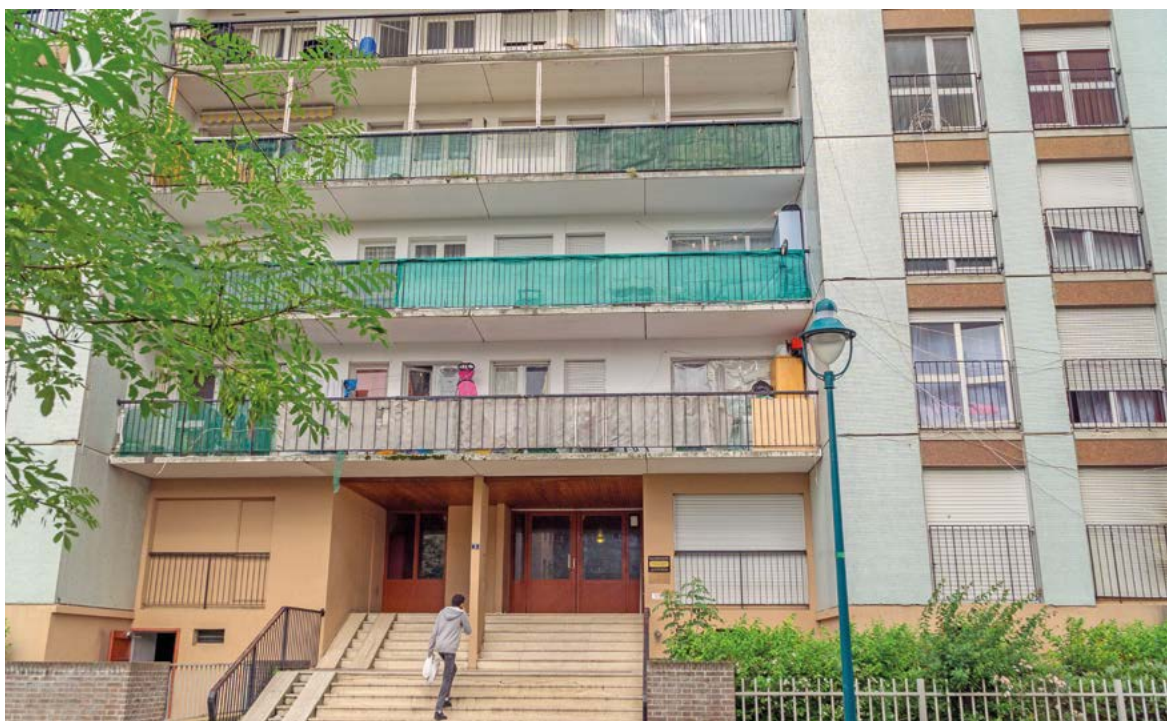

LA GAZETTE EN YVELINES

Les deux ascenseurs de la tour d'Estrées ne fonctionnent plus depuis le 29 mai. Un « porteur » de courses a été mis à disposition des habitants par le syndic, Foncia.

En bref

VALLEE DE SEINE Première permanence délocalisée du député Modem

Face à trois personnes et au maire de Fontenay-Mauvoisin, Bruno Millienne a défendu la politique gouvernementale. Il veut en organiser une chaque mois dans une commune de la circonscription.

« *Une par mois, ce serait génial !* » Le député de la 9e circonscription des Yvelines, Bruno Millienne (Modem), n'a pourtant pas fait recette lors de cette première permanence délocalisée, au matin du samedi 16 juin. Seules quelques personnes des trois communes concernées sont venues, certaines pour demander de l'aide pour des questions spécifiques, d'autres pour découvrir leur député.



LA GAZETTE EN YVELINES

Seules quelques personnes des trois communes concernées sont venues, certaines pour demander de l'aide pour des questions spécifiques, d'autres pour découvrir leur député.

« On peut être facilitateur »

« *Je suis venu pour avoir un peu d'informations, rencontrer le député et discuter des problèmes actuels, de l'Europe, et ainsi de suite* », indique Daniel, de Favrieux, l'un des rares membres de ce public plutôt âgé. « *Je suis venu écouter notre député, mais ce n'est pas désintéressé* », sourit de son côté Pascal, de Fontenay-Mauvoisin. Il se demande si le député ne pourrait pas graisser certains rouages administratifs pour faire avancer un projet sportif et éducatif.

« *On peut être facilitateur* », reconnaît d'ailleurs devant lui Bruno Millienne, avant d'expliquer, mesure par mesure, « *la ligne directrice du gouvernement* » aux quelques présents. Cette permanence, destinée aux habitants de Favrieux, Fontenay-Mauvoisin et Jouy-Mauvoisin, devrait être suivie de nombreuses autres, dont une aux Mureaux.

En bref

NEZEL RD 191 : la déviation impossible ?

Depuis plusieurs années, une association demande qu'une déviation évite une intense circulation de poids lourds dans ce village de 1 000 habitants. La réponse, négative, est de plus en plus définitive.

« *Tous les élus sont conscients du problème* », soupire Daniel Le Provost, président de Mieux vivre à Nézel et dans la vallée de la Mauldre (MVNVM). Depuis 2013 et la création de l'association, lui et la soixantaine de membres s'émeuvent des dangers de la RD191. Maires, sénateurs, députés, conseillers départementaux, tous ont été rencontrés pour évoquer une déviation de cette route qui voit passer, selon Daniel Le Provost, 11 500 véhicules par jour.

« *Ils sont tous de même couleur politique et ne sont pas foutus de se mettre d'accord !* », peste-t-il. La solution proposée par l'association est une déviation par la route du Mont gardé, en passant par le RD113 et la forêt d'Aubergenville. Il en a fait de nouveau part récemment aux élus, réunis à l'occasion d'une inauguration.

« *On n'aura jamais les autorisations,* répond sèchement Pierre Bédier, président LR du conseil départemental des Yvelines. V*ous imaginez, faire en 2018, une route à travers une forêt ? Impossible. Je crains que ce soit malheureusement un problème insoluble* ». De son côté, Daniel Le Provost espère au moins « *une étude départementale* » avant d'enterrer définitivement sa demande de déviation.



LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis plus de cinq ans, l'association Mieux vivre à Nézel et dans la vallée de la Mauldre se plaint du passage de près de 11 500 véhicules par jour sur la RD191.

EPONE Six mois de prison pour le cambrioleur

Cet Aubergenvillois de 22 ans avait cambriolé une maison dans la nuit du 3 au 4 mars 2017.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le jeune homme a été déféré en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Versailles. Il a été condamné à six mois de prison ferme, sans mandat de dépôt.

Mercredi dernier, un Aubergenvillois de 22 ans a été déféré en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Versailles. Il a été condamné à six mois de prison ferme, sans mandat de dépôt, pour un cambriolage effectué dans la nuit du 3 au 4 mars 2017 à Epône.

De l'ADN sur une boîte

« *Les gens étaient rentrés chez eux et avaient découvert le pavillon entièrement fouillé* », détaille une source proche de l'enquête. Plusieurs objets avaient ainsi été dérobés, « *essentiellement du numérique, des ordinateurs* », poursuit cette même source.

Une boîte manipulée par le cambrioleur avait été confiée aux services de l'identité judiciaire pour y être analysée. L'ADN du jeune homme en est ressortie. Déjà connu des services de police, il a été placé en garde à vue, où il a nié les faits. « *Il disait qu'il ne comprenait pas comment son empreinte a pu se retrouver là* », précise une source policière.

MANTES-LA-VILLE Une casserole sur le feu provoque un incendie

Plusieurs riverains ont interpellé une patrouille de police dans le secteur. Ce sont les policiers qui ont évacué les résidents.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Par mesure de précaution, deux policiers ont été conduits par les pompiers au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie après avoir inhalé des fumées durant l'évacuation.

Alors qu'ils patrouillent dans le secteur, des policiers sont interpellés par des résidents d'un immeuble de la rue Georges Brassens, dans le quartier du domaine de la Vallée. Ces derniers signalent aux fonctionnaires un départ de feu au sein de l'immeuble, peu avant 20 h ce mercredi 20 juin.

Importants dégagements de fumée

D'importants dégagements de fumée se produisent et les policiers procèdent à l'évacuation des riverains concernés en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Sur place, les pompiers maîtrisent rapidement l'incendie, et circonscrivent les dégâts à un seul appartement.

Les premiers éléments de l'enquête montrent qu'une casserole laissée sur le feu serait à l'origine du sinistre. Les locataires de l'appartement ont été relogés. Par mesure de précaution, deux policiers ont été conduits par les pompiers au centre hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie après avoir inhalé des fumées durant l'évacuation.

MANTES-LA-JOLIE Condamné à la perpétuité pour avoir torturé et tué sa femme

Ce trentenaire avait fait appel d'une décision de la cour d'assises qui l'avait condamné à 30 ans de réclusion criminelle en octobre dernier.

Le 12 octobre denrier, ce Mantais de 35 ans avait été condamné à 30 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Versailles pour la torture le viol et le meurtre de sa compagne, âgée de 24 ans, le 22 juillet 2012 dans un appartement du quartier du Val Fourré. Il avait fait appel et a été rejugé la semaine dernière à Nanterre (Hauts-de-Seine), rapporte *Le Parisien.*

Dix-huit plaies au visage

Comme en première instance, l'avocat général avait requis une peine de 30 ans de prison. Cette fois-ci, le jury a condamné le trentenaire à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. Lors de cette audience, comme en première instance, le Mantais a reconnu les coups mais a nié le viol, et nié avoir eu l'intention de la tuer.

Pendant des heures, la jeune femme a été battue avec des câbles et une ceinture. Le médecin légiste avait dénombré 80 plaies, dont 18 au visage. L'autopsie avait révélé qu'elle était morte d'asphyxie.

AUBERGENVILLE La supérette braquée pour 300 euros

Vêtus de blancs et cagoulés, ils ont menacé l'employé avec une arme de poing avant de se servir dans la caisse. Ils ont pris la fuite.

Ce vendredi 22 juin, il est environ 20 h 50 et la supérette Vival, située rue Gaston Jouillerat, près de la mairie, s'apprête à fermer ses portes. Deux adolescents, âgés d'environ 16 ans entrent alors dans le commerce.

Vêtus de blancs et cagoulés, ils menacent l'employé avec une arme de poing tout en se servant dans la caisse. Le gérant s'aperçoit alors que l'arme utilisée par les deux jeunes est factice et les désarme en leur saisissant le bras.

Des prélèvements effectués

Les deux voleurs parviennent à prendre la fuiteavec l'argent, laissant tomber derrière eux leur arme factice. Le préjudice a été estimé à 300 euros, dérobés en espèces. Les deux braqueurs n'ont pu être rattrapés. Le service local de la police technique et scientifique s'est rendu sur les lieux du braquage pour effectuer les premières constations et des prélèvements.

AUBERGENVILLE Une jeune femme blessée grièvement sur l'A13

Pour une raison encore inconnue, la voiture de cette conductrice a percuté un rail de sécurité. Elle a du être désincarcérée.

Un important accident s'est produit samedi 23 juin sur l'autoroute A13 en début de matinée. Il est environ 6 h 30 lorsqu'une jeune femme, âgée de 25 ans circulant dans le sens Paris-province est venue percuter un rail de sécurité à hauteur de la commune d'Aubergenville. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore connues.

La conductrice, blessée grièvement, s'est retrouvée piégée à l'intérieur de sa propre voiture et les sapeurs-pompiers ont du la désincarcérer. Elle a été transportée sous escorte motorisée et médicalisée en direction de l'hôpital Percy, situé à Clamart dans les Hauts-de-Seine, dans un état d'urgence absolue. Le temps de l'intervention, un bouchon s'est formé, occasionnant un important ralentissement de la circulation jusqu'en milieu de matinée.

MANTES-LA-JOLIE Tensions entre communautés turques et kurdes

Un attroupement armé s'est formé ce dimanche 24 juin, alors que se déroulaient les élections nationales turques. Aucun blessé n'a été recensé par le commissariat.

Tensions dans le quartier du Val Fourré ce dimanche 24 juin, entre les communautés turques et kurdes. Il est environ 22 h 10 lorsque plusieurs habitants, inquiets, composent le 17 et décrivent une rixe ayant lieu au niveau de la rue Maryse Bastié, dans le secteur des Aviateurs.

Selon les premiers témoignages, ces échauffourées auraient éclaté suite aux élections nationales turques remportées par Reycep Tayyip Erdogan, dans un contexte d'opérations militaires visant la minorité Kurde (majoritaire à l'Est du pays, Ndlr) depuis plusieurs années.

Les témoins décrivent un groupe d'une cinquantaine de personnes au milieu de la rue, dont certaines armées de bâtons et de sabres. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre les belligérants se poursuivre sur un parking et également dégrader les voitures stationnées.

L'arrivée des forces de l'ordre sur place a permis de disperser les opposants dans le calme, et une présence policière a été maintenue une partie de la soirée. Aucun blessé n'a été recensé et aucune plainte n'avait été déposée au commissariat de Mantes-la-Jolie ce lundi matin.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Un sac de vêtements immobilise le train

Le trafic de la ligne J a été fortement ralenti jusqu'à 17 h pour un sac oublié qui ne contenait que des vêtements.

Circulation difficile sur la ligne J, sur l'axe reliant Mantes-la-Jolie à Paris-Saint-Lazare en passant par Conflans-Sainte-Honorine ce jeudi 21 juin. Peu avant 15 h, les effectifs de la SNCF signalent qu'un bagage a été oublié à la queue du train stationné à la gare du centre-ville, au niveau de la place du colonel Coutisson.

Un périmètre de sécurité est alors mis en place et la circulation du train a été interrompue le temps de l'intervention. Par mesure de sécurité, la gare n'a pas été desservie « *dans le sens de Paris-Saint-Lazare* », détaille la ligne J sur son compte Twitter. Les voyageurs étaient invités à se rendre en gare d'Herblay.

Après examen par les policiers, il apparaît que le sac oublié ne contenait que des vêtements. Le train a pu repartir après avoir été immobilisé pendant environ une heure. Le trafic a été ralenti sur cet axe jusqu'aux environs de 17 h.

LES MUREAUX Interpellé avec 5 000 euros sur lui

Vendredi dernier, peu avant 19 h, le commissariat muriautin reçoit un signalement via le système de lecture automatique des plaques minéralogiques, qu'une voiture recherchée circule dans la commune.

Cette dernière avait été achetée par un Chantelouvais de 31 ans, auteur d'une usurpation d'identité. Les fonctionnaires retrouvent et contrôlent les trois occupants de la voiture, dont le trentenaire.

Près de 5 000 euros en espèces sont retrouvés sur le trentenaire qui ne peut justifier leur provenance. Il a été placé en garde à vue. Ses deux passagers seront convoqués ultérieurement.

Théâtre Simone-Signoret
CONFLANS-SAINTE-HONORINE

SAISON

ABONNEZ-VOUS SUR PLACE OU EN LIGNE
sur www.theatre-simone-signoret.fr

1ÈRE PARTIE SAISON
2018 | 2019



VENDREDI 28 SEPTEMBRE • 20H30
INNA MODJA
• CHANSON



MARDI 2 OCTOBRE • 20H30
L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE
• MUSIQUE CLASSIQUE



SAMEDI 6 OCTOBRE • 20H30
EN ATTENDANT BOJANGLES
• THÉÂTRE CONTEMPORAIN



SAMEDI 13 OCTOBRE • 16H
L'ÉCOLE DES MAGICIENS
• EN FAMILLE / MAGIE



MARDI 16 OCTOBRE • 20H30
BERNARD PIVOT
• TÉMOIGNAGE



SAMEDI 10 NOVEMBRE • 20H30
OUVERTURE DU FESTIVAL blues sur Seine
LISA SIMONE
• BLUES



MERCREDI 14 NOVEMBRE • 20H30
EN PARALLÈLE DU FESTIVAL blues sur Seine
SARAH LENKA
• JAZZ



VENDREDI 16 NOVEMBRE • 20H30
FABRICE ÉBOUÉ
• HUMOUR



DIMANCHE 25 NOVEMBRE • 16H
AHMED SYLLA
• HUMOUR



SAMEDI 1er DÉCEMBRE • 20H30
PETITES VIRTUOSITÉS VARIÉES
• DANSE



MARDI 4 DÉCEMBRE • 20H30
LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD
• THÉÂTRE



SAMEDI 8 DÉCEMBRE • 20H30
STEPHAN EICHER & TRAKTORKESTAR
• CHANSON



SAMEDI 15 DÉCEMBRE • 20H30
NON À L'ARGENT !
• THÉÂTRE



MARDI 22 JANVIER • 20H30
HAMLET
• THÉÂTRE



SAMEDI 26 JANVIER • 20H30
JÉRÔME COMMANDEUR
• HUMOUR

Découvrez la suite de la saison sur www.theatre-simone-signoret.fr

CONFLANS SAINTE-HONORINE

Théâtre Simone-Signoret | 12, place Auguste-Romagné | 78700 Conflans-Sainte-Honorine | Facebook : Théâtre Simone-Signoret

Les partenaires média : Le Parisien | On vous aura prévenu | nova 101.5 FM | TSF JAZZ | Les Yvelines

Les partenaires distributeurs : Le Grand Cercle | espace culturel Conflans-Sainte-Honorine | E.Leclerc | Pathé Conflans

© Ville de Conflans-Sainte-Honorine – Direction de la Communication – juin 2018 – Conception et graphisme : José Dias – © Marco Conti Silici | © J-C Guilloux | © Evelyne Desaux | © Les Béliers | © Philippe Wonnet | © Marc Caraveo | © Alexandre Lacombe | © Hugues Anhes | © John Waxxx | © Allys Productions et Robin Production | © Julien Benhamou | © Karine Letellier | © Tabea | © Fabienne Rappeneau | © Compagnie Midi 21 © Lot1 © Sébastien Vincent – 1-1110191; 2-1110192 et 3-1110193 - Siret : 200 078 156 00013.

CYCLISME Mantes-la-Jolie accueille les championnats de France cette semaine

De jeudi à dimanche, les championnats de France de cyclisme sur route se déroulent à Mantes-la-Jolie. Près de 500 coureurs sont engagés sur cinq catégories et 50 000 spectateurs sont attendus. En conséquence, la circulation va être modifiée sur la commune.



LA GAZETTE NEYVELINES

D'importantes restrictions de circulation et de stationnement sont à prendre en compte pour vos déplacements jusqu'au lundi 2 juillet à 6 h.

Pour la première fois, Mantes-la-Jolie accueille les championnats de France de cyclisme sur route. La compétition va débuter jeudi à 13 h 16 précises boulevard du Maréchal Juin pour se terminer dimanche aux alentours de 15 h. Vendredi constitue la journée de repos des coureurs. Cinq catégories vont se succéder. Tout commence le jeudi avec les épreuves en contre la montre individuel avec le championnat de France femme « *elite* » et espoirs et le championnat de France hommes élite « *professionnel et amateur* » à 14 h 34. Les épreuves vont engendrer d'importantes modifications de la circulation (voir encadré).

La suite se déroule samedi avec les épreuves en ligne « *élite amateur* » à partir de 8 h 15 toujours au boulevard du Maréchal Juin pour le départ fictif et le vrai départ sur les voies de berge. L'après-midi, c'est au tour de la catégorie femme élite et espoirs d'entrer en scène dès 13 h, au même endroit pour départ fictif et le départ réel sur les voies de berge. C'est le dimanche 1er juillet que les meilleurs coureurs français sont attendus dans la catégorie « *élite professionnel* » dès 8 h 45 sur le boulevard du Maréchal Juin. C'est aussi la journée où le pic de spectateurs devrait être atteint.

« *C'est toujours assez difficile de faire des prévisions mais nous attendons entre 30 000 et 50 000 spectateurs. On a été jusqu'à 80 000 spectateurs il y a quelques années en Bretagne,* se félicite Sylvie Pasqualin, responsable de la communication de l'événement. *C'est un parcours dans les coteaux du Vexin assez technique, pour les puncheurs. Tout est possible dans ce parcours.*»

Dimanche, les prétendants au titre de champion de France homme élite professionnel vont effectuer 18 kilomètres du départ des voies de berge jusqu'au 1er passage du la ligne d'arrivée ajoutés aux onze tours de 21 kilomètres. Pour ces onze tours, les coureurs vont quitter Mantes-la-Jolie en traversant l'Ile aux Dames puis parcourir une partie de la RD 147 et traverser Follainville-Dennemont. Ils vont ensuite continuer sur la RD 983 pour passer par Fontenay Saint Père pour revenir par Limay. Au total, ils vont parcourir 253 kilomètres.

A noter que plusieurs animations vont se dérouler samedi 30 juin et dimanche 1er juillet de 9 h à 18 h. Plus d'informations sur les stands à retrouver sur le site championnats-defrancecyclismeroute.fr.

Quelles sont les modifications de circulation et de stationnement?

Les championnats de France de cyclisme sur route à Mantes-la-Jolie du jeudi 30 juin au dimanche 1er juillet vont engendrer d'importantes modifications de stationnement depuis lundi 25 juin et de circulation depuis le mardi 26 juin.

En ce qui concerne le stationnement, le tronçon du boulevard du Maréchal Juin de la place du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à la rue Fernand Bodet est interdit jusqu'au lundi 2 juillet à 6 h du matin. Il en est de même pour l'avenue Géo André. L'autre tronçon du boulevard du Maréchal Juin jusqu'à la rue Pierre Toutain est interdit du vendredi 29 juin à 8 h jusqu'au lundi 2 juillet à 6 h. La rue Marcel Fouque est aussi interdite au stationnement jusqu'au lundi 2 juillet à 20 h ainsi que les parkings de l'Agora et du lycée Saint Exupéry. Une partie de la rue des Piquettes, de la rue Vaillant et de la rue de Buchelay sont également interdites au stationnement du mercredi 27 juin à 20 h au jeudi 28 juin à 19 h. Le stationnement sur la rue de la Demi lune n'est pas autorisé jusqu'au lundi 2 juillet 12 h sauf pour les riverains.

Concernant la circulation, elle est modifiée dès le mardi 26 juin à 6 h sur l'avenue Géo André jusqu'au lundi 2 juillet à 6 h. Elle concerne ensuite le parcours jeudi 28 juin. Le boulevard du Maréchal Juin est entièrement inaccessible tout comme l'avenue de la République, la rue Nationale la rue Auguste Goust, la rue Conrad Killian, la rue Louis Cauzard, la rue Henri Clérisse, la rue des Ecoles et la rue Denfert Rochereau. A partir de samedi et jusqu'à la fin de journée de dimanche, la circulation est interdite sur le parcours délimité par le boulevard du Maréchal Juin, l'avenue Albert Camus, les voies de berge, le boulevard des Cygnes et le quai de la Tour. Tout le parcours est à retrouver sur le site manteslajolie.fr.

BOXE Tony Yoka reçu cinq sur cinq

Pour son cinquième combat professionnel, le boxeur Yvelinois s'est imposé sur décision arbitrale contre le Britannique Tony Allen samedi 23 juin au Palais des sports de Paris.

Bien que critiqué, il est toujours présent. Pour son cinquième combat en professionnel, le champion olympique Tony Yoka qui s'est entraîné à Chanteloup-les-Vignes et aux Mureaux, a de nouveau boxé les critiques samedi 23 juin au Palais des Sports de Paris. Cette fois elles se sont portées sur le physique assez potelé de son adversaire, le Britannique de 26 ans, David Allen (1,91 m pour 118 kg).

Malgré ses facéties (béret rouge affublé sur la tête en rentrant sur le ring, Ndlr), David Allen a donné du fil à retordre au Français. De ses cinq combats professionnels, Tony Yoka a connu son succès le plus compliqué au Palais des Sports puisqu'il est allé jusqu'au dixième round pour la première fois de sa carrière professionnelle. L'arbitre lui a donné la victoire, en arrêtant la rencontre en sa faveur.

Le boxeur Yvelinois est toujours sous la menace d'une suspension après avoir manqué trois contrôles anti-dopage. La décision de l'Agence française de lutte contre le dopage est prévue pour le mercredi 4 juillet. « *On ne va pas se voir pendant un petit bout de temps mais je sais que vous allez continuer à me soutenir* », a glissé le colosse de 2,01m à ses fans après le combat.

NATATION Opération savoir nager

Si votre enfant à entre 6 et 12 ans, il est possible de lui apprendre gratuitement à nager avec le Cercle nautique de Poissy Natation. Le club de natation propose en effet deux semaines de cours gratuits à la piscine de Migneaux de 9 h à 9 h 45 du lundi 9 au vendredi 20 juillet. Les inscriptions sont possibles par courriel à l'adresse cn-poissy@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 30 74 25 74.

VOLLEY-BALL Les jeunes du CAJVB remportent la Coupe des Yvelines

Samedi 23 juin, les M20 masculins du club de Conflans Andrésy Jouy le Moutier Volley-Ball (CAJVB) ont remporté la Coupe des Yvelines en catégorie 4 contre 4 à Poissy sur des terrains en gazon. A noter que les féminines du club, auteures d'une saison époustouflantes, ont été reçues par la ville de Jouy le Moutier.

CANOE-KAYAK Un Mantais médaillé d'argent aux Jeux méditerranéens

Le membre de l'AS Mantais Canoë-Kayak, Franck Le Moël est arrivé à la deuxième place en kayak biplace avec son compère Guillaume Le Floch lors de la 18e édition des Jeux méditerranéens en Espagne ce dimanche.

Dimanche 24 juin, le pensionnaire de l'AS Mantaise, Franck Le Moël est parvenu à décrocher la deuxième place en kayak biplace 500 mètres lors de la 18e édition des Jeux méditerranéens à Tarragone (Espagne). Ces jeux comportent plus de 30 disciplines olympiques différentes et 3622 athlètes.

Le Mantais était aligné en kayak biplace 500 mètres en compagnie de Guillaume Le Floch sur le « *Canal Olympic de Catalunya* », l'ancien site des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992. Avec Guillaume Le Floch, Franck Le Moël a livré une prestation remarquable. En finale, le duo français s'est incliné de 9 centièmes de seconde face aux Espagnols Rio Marcus Walz et Rodrigo Germande, champions olympiques dans la discipline et vice-champions d'Europe à Belgrade au début du mois.

Franck Le Moël va désormais rejoindre le reste de l'Équipe de France en stage à Temple sur Lot (Lot et Garonne) et ainsi finaliser sa préparation pour les Championnats du Monde qui auront lieu fin août au Portugal. Le tout, sans oublier les championnats de France qui vont se dérouler du 11 eu 15 juillet à Poses (Eure). Les Jeux Méditérannéens, eux se poursuivent jusqu'au dimanche 1er juillet.



AS Mantaise

Avec Guillaume Le Floch, Franck Le Moël (à gauche) est arrivé à la deuxième place des Jeux méditerranéens à Tarragone ce dimanche.

Organisé par le syndicat intercommunal de
L'AERODROME LES MUREAUX VERNEUIL

FÊTE DE L'AIR

8 SEPTEMBRE 2018



De 10 heures à 19 heures

Entrée et parking gratuits

Présentations à partir de 13h

COPYRIGHT SIVU 2017

FREDERIC PINLET *CREATION* 06 87 81 79 91

Eric Bouchard, architecte-urbaniste
Kyriad HOTEL
A L'ENTREPOT FRUITS & LEGUMES BOUCHERIE
Campanile HOTEL RESTAURANT
Yvelines Le Département
MARINE NATIONALE
ARMEE DE TERRE
ARMÉE DE L'AIR
Les Mureaux Notre ville a du talent www.lesmureaux.fr
Verneuil
spirit
Bouygues Immobilier
arianeGROUP

VERNEUIL-SUR-SEINE
L'espace Maurice Béjart fête ses 20 ans

D'une pierre deux coups samedi 30 juin à 20 h 30 à l'espace Maurice Béjart. Les 20 ans de la salle y sont célébrés avec un spectacle musical, et le lancement de la saison culturelle 2018-2019.

Grande soirée en perspective à l'espace Maurice Béjart, samedi 30 juin à 20 h 30. Cette année, le lancement de la nouvelle saison culturelle correspond aux 20 ans de l'espace culturel. Pour l'occasion, le spectacle musical *la Maillan*, imaginé par Noémie Lamour et Cédric Laroche, va être joué avant la présentation de la nouvelle saison. L'entrée est libre.

« Incroyable modernité »

« *Constitué de chansons et d'anecdotes glanées au fil de la carrière de Jacqueline Maillan, vous plongerez dans l'univers d'une des premières femmes humoristes, qui ne vivait que pour la scène et qui demeure d'une incroyable modernité* », promet le descriptif du spectacle. Pour être assuré d'obtenir une place, il est préférable de réserver par téléphone au 01 39 71 57 36. Deux places sont disponibles par personne au maximum.

L'ouverture de la billetterie pour la prochaine saison culturelle se fait le mardi 3 juillet à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h et jusqu'à 20 h le mardi. Le samedi l'accueil de la mairie est ouvert de 10 h à 12 h. Il est également possible d'obtenir des places à l'espace Maurice Béjart.



DR

« Constitué de chansons et d'anecdotes glanées au fil de la carrière de Jacqueline Maillan, vous plongerez dans l'univers d'une des premières femmes humoristes », décrit le communiqué.

VERNOUILLET
Spectacles et exposition pour la fête du centre social

Samedi 30 juin de 14 h 30 à 18 h 30, les Vernolitains sont invités pour la fête du centre social. Cette année marque les 60 ans du quartier du Parc, alors, pour l'occasion, les années 50 sont à l'honneur.

Au cœur des années 50 ! Tel est le thème de la fête du centre social du quartier du Parc, samedi 30 juin de 14 h 30 à 18 h 30. A cette occasion, les Vernolitains sont invités à voyager 60 ans en arrière pour retrouver les années 50 ans, décennie de création du quartier du parc.

« *Une rue typique reconstituée aux décors de l'époque proposant des animations d'antan sera aménagée* », promet le communiqué de l'événement.

Exposition de photos vintage

Côté animation, rendez-vous dès 14 h 30 avec des jeux en bois, du chamboule tout ou encore de la pêche à la ligne. Une exposition de photos de voitures de l'époque avec la reconstitution d'un appartement vintage est également à découvrir. A 17 h 30, une démonstration de danse des années 50 par « *des jeunes de la ville* », est au programme, précise la Ville. Quelques minutes plus tard, un groupe « *chansons des années 50* » est aussi prévu.

Enfin, l'après-midi se termine avec une démonstration de danse de salon et une initiation au public. Plus d'informations sur le programme de l'après-midi à retrouver sur le site internet mairie-vernouillet.fr ou par téléphone au 01 39 71 50 61.

MAGNANVILLE
Les frères Grimm et Shakespeare à l'honneur

Dimanche 1er juillet au Colombier, deux spectacles vont se jouer. Le premier est une adaptation de « L'eau de la vie », des frères Grimm, le deuxième d'un « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare.



MALIK CHAIB

Les élèves de la compagnie de théâtre des 4 z'Arts vont produire deux pièces de théâtre. La première à 11 h et la deuxième à 16 h le dimanche 1er juillet.

Journée de théâtre dimanche 1er juillet par les élèves des 4 z'Arts au Colombier. Tout d'abord à 11 h, la pièce intitulée *L'eau de la vie* d'Olivier Py, adaptée d'un conte de Jacob et Wilhelm Grimm, les célèbres frères, auteurs de nombreux contes pour enfants au XIXe siècle. La deuxième pièce, *Songe d'une nuit d'été*, se déroule à 16 h et est tirée d'un auteur encore plus illustre, William Shakespeare.

A 11 h, *L'eau de la vie* raconte l'histoire d'un « *roi très malade dont seule l'eau de la vie peut le sauver, raconte le descriptif de la pièce. Il a trois fils qui partent à la recherche de l'eau de la vie dans le seul espoir d'être les héritiers du royaume* ». Entre les deux premiers et le dernier fils, les ambitions sont diverses. « *Que peut un cœur pur contre l'ambition, la ruse, le mensonge, la cruauté d'un monde* », s'interroge le descriptif de la pièce.

Deux spectacles des élèves des 4 z'Arts

A 16 h, l'une des pièces les plus célèbres de William Shakespeare est jouée par la troupe de pré-ados des élèves des 4 z'Arts. Pour les deux pièces, les tarifs sont compris entre 7 et 4 euros.

Les réservations se font par téléphone au 01 30 92 86 56.

GARGENVILLE
Quatrième édition pour les Etés d'Hanneucourt

Du 29 juin au 12 juillet, les Maisonnettes, l'ancienne demeure des compositrices Nadia et Lili Boulanger, accueillent la 4e édition du festival de jeunes talents « Les étés d'Hanneucourt ».

Le top départ du 4e festival de musique classique destiné aux concerts de jeunes talents, appelé *Les étés d'Hanneucourt,* est donné le vendredi 29 juin à 20 h. Il se déroule comme tous les ans aux Maisonnettes, l'ancienne résidence de Nadia et Lili Boulanger, les deux sœurs compositrices de renom du XXe siècle. Samedi 30 juin à 20 h, Amandine Belot interprète les œuvres de Frédéric Chopin au piano dans un concert intitulé *La quête du héros romantique.*

Ce festival débute par plusieurs auditions des élèves de la classe world music et jazz du conservatoire. « *Au pied du parc naturel régional du Vexin français, le hameau d'Hanneucourt accueillait au début du XXe siècle les plus prestigieux artistes du moment comme Raoul Pugno, Eugène Ysaye et bien sûr Nadia et Lili Boulanger* », écrit le site internet de la ville pour décrire le lieu du festival.

Pour assister à l'ensemble du festival, comptez 18 euros. Pour un seul concert, les places sont comprises entre 3 et 8 euros. Plus d'informations au 01 30 42 11 70.

POISSY
Visite gourmande à l'atelier Meissonier

Samedi 30 juin à 14 h 30, une visite guidée de l'atelier du peintre Ernest Meissonier est proposée avec une dégustation à la clé.

Samedi 30 juin à 14 h 30, l'enclos de l'Abbaye et l'atelier du peintre Ernest Meissonier ouvrent leurs portes pour une visite suivie d'un goûter proposé par la propriétaire des lieux. « *C'est ici que se situait l'ancien monastère des Dominicaines fondé par Philippe Le Bel en l'honneur de son grand-père Saint Louis,* nous apprend le descriptif de la visite. *Au cours de celle-ci, vous découvrirez les restes de cet ancien prieuré royal et de son église prieurale aujourd'hui disparue* ».

Le peintre Ernest Meissonier (1815-1891) a vécu dans ces lieux avant d'y installer son atelier. La visite est fixée à 5 euros pour les adultes, et 2 euros pour les enfants. Réservations et renseignements disponibles au 01 30 74 60 65 ou sur le site internet de l'office du tourisme poissy-tourisme.fr.

OINVILLE-SUR-MONTCIENT
Bienvenue à Gattaca projeté en plein air

Vendredi 29 juin à 22 h, la 7e édition du festival de cinéma les « Images vagabondes » fait escale dans le village pour la projection de ce film référence dans l'univers de la science-fiction.

Dans le cadre de la 7e édition du festival cinématographique *les Images vagabondes*, le film *Bienvenue à Gattaca*, référence de la science-fiction est diffusé vendredi 29 juin à 22 h. Juste avant la projection du film au parc de la mairie en plein air, un pique-nique est également organisé pour rendre la soirée encore plus conviviale. *Bienvenue à Gattaca* est un film sorti en 1998, réalisé par Andrew Niccol.

« *Dans un monde parfait, Gattaca est un centre d'études de recherches spatiales pour des jeunes gens au patrimoine génétique impeccable. Deux d'entre eux, Jérôme et Vincent vont permettre à l'autre d'obtenir ce qu'il souhaite en déjouant les lois de Gattaca* », détaille le synopsis du film. L'entrée est libre.

HOUDAN
Séance « ciné-goûter » à la médiathèque

Samedi 30 juin à 16 h, dans le cadre de la 7e édition du festival itinérant de cinéma, les *Images vagabondes,* un « *ciné-goûter* » est organisé à la médiathèque. Le film projeté s'intitule *Mimi et Lisa.*

C'est un film d'animation de Katarina Kerekesova, d'une durée de 45 minutes, destiné aux enfants à partir de 4 ans.

VAUX-SUR-SEINE
« Boum » au centre de loisirs

Vendredi 29 juin à 20 h, l'équipe du centre de loisirs de la Ville vous accueille pour une « *boum* », suivie d'un spectacle à 21 h à l'espace Marcelle Cuche. L'Union française des centres de vacances et de loisirs est partenaire de cette fête. Plus de renseignements sont disponibles en téléphonant à la mairie au 01 30 99 91 50 ou avec un courriel à l'adresse mairie@vauxsurseine.fr.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LE LIVE LFM Radio fête la musique avec ses auditeurs !

En l'honneur de la fête de la musique, toute l'équipe de LFM était mobilisée cette semaine.



LFM RADIO

Cette année LFM s'invitait sur la place du carrousel à Mantes-la-Jolie pour la Fête de la musique.

Cette semaine, *LFM Radio* a proposé à ses auditeurs une soirée pleine de bonne humeur le jeudi 21 juin à l'occasion de la Fête de la musique. Plusieurs artistes de la radio ont assuré le show sur la place de la République, dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie.

La soirée a commencé en beauté avec une prestation de Khady, ancienne candidate de l'émission *The Voice 5* et originaire de Mantes-la-Jolie. La chanteuse qui avait été coaché par Florent Pagny a interprété notamment des reprises guitare-voix de *La même* de Maitre Gims et Vianney et *No Rules* de Dua Lipa. C'est ensuite l'artiste Jo BDR, venu de Normandie, qui a rappé un freestyle avant que T-Rapi fasse découvrir au public ses titres *Elle m'a piqué* et *Panafrica* entre autres.

Plusieurs artistes de la radio ont assuré le show

Devant une foule conquise le mantois au million de vues sur YouTube, Sossa a par la suite ambiancé la soirée en chantant ses titres *Lossa* et *T'as le seum*. Une fin de soirée musicale était proposée à un public venu nombreux pour danser. L'équipe de *LFM Radio* a clôturé la soirée en donnant rendez-vous l'année prochaine aux auditeurs toujours plus nombreux, avec beaucoup d'autres surprises.

Le Live,
tous les jours de 17 h à 20 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LA MATINALE

Dix jeunes Mantais en Russie !

Dix jeunes de Mantes-la-Jolie ont remporté un voyage en Russie après avoir gagné un tournoi de foot en salle.

C'est un rêve qui se réalise pour une dizaine de jeunes de Mantes-la-Jolie puisqu'ils ont été invités à embarquer pour l'aventure Coupe du monde ! Cette semaine, dix jeunes footballeurs de la ville ont rejoint les rangs des supporters français en Russie.

Après avoir remporté un tournoi de football en salle, ils ont été sélectionnés pour embarquer en Russie. « *On a gagné un tournoi footsal, on devait faire des équipes de six, on a très vite fait notre équipe et on a gagné* », explique l'un des vainqueurs de ce tournoi.

« Une équipe de garçon, une de fille »

En plus d'assister à deux matchs, Maroc-Portugal et France-Danemark, ils vont aussi avoir la chance de continuer la pratique du foot en salle, puisqu'ils se sont qualifiés pour un tournoi sur place. « *Les gagnants ont remporté le droit d'effectuer un tournoi en Russie, une équipe de garçon, une de fille puisqu'on voulait travailler sur la mixité. Le but c'est de découvrir Moscou dans le cadre de la coupe du monde avec des jeunes qui adorent le foot, il s'agit de travailler l'interculturalité et la mixité* » explique Dimitri Mendy, encadrant du voyage et éducateur de l'association Insertion formation éducation prévention.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« On a gagné un tournoi footsal, on devait faire des équipes de six, on a très vite fait notre équipe et on a gagné » explique l'un des vainqueurs de ce tournoi.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau facile

6			4				9	
7			3	6		1	8	2
9	2			7				3
1			2	5		8		
8						6	5	
4	3		9	8		2	1	7
	7		5				2	
2	1	8	7		3	5	4	
5		9	6			3	7	8

SUDOKU : niveau moyen

5	3	6				4		
		8		6	4	1		7
					2		9	6
8							6	1
4		5	6		1	7		
		3	8	7	5		2	4
6		2		3	9			5
	5			2	8			9
		7			6	2	4	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Charles-Edouard Ama Koffi
ce.amakoffi@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 06-2018

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

ffc.fr FFCofficiel FFCyclisme

Yvelines
Le Département

LNC
Ligue Nationale de Cyclisme

28 JUIN-1ER JUILLET 2018

CHAMPIONNATS DE FRANCE

CYCLISME SUR ROUTE

MANTES-LA-JOLIE

#TOUS CYCLISTES EN YVELINES

DEVENEZ BÉNÉVOLES !

RENDEZ-VOUS SUR **YVELINES.FR/BENEVOLES**

INVELLOW GRAPHIE | Photos : - © P.Pichon/FFC - © Thomas Schwob / Ville de Mantes-la-Jolie